

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION EN LOCATIF

1. Les arrivées pour les places de camping se font à partir de 12 heures, les départs se font avant 12 heures.
2. Les droits de location (acompte + frais de réservation) devront être réglés dès réception du contrat de location et joints à l'exemplaire à retourner sous une semaine. Un reçu de confirmation par mail vous sera ensuite envoyé. L'acompte sera déduit du montant des redevances, mais non remboursé en cas d'annulation moins de 45 jours avant la date d'arrivée prévue.
3. Le solde du séjour devra être réglé à votre arrivée.
4. Une caution de 250 euros sera perçue à l'arrivée et sera restituée en fin de séjour si l'état des lieux donne satisfaction.
5. Frais de ménage de fin de séjour = à votre charge (ou en option à 40 euros).
6. Les éventuelles dégradations seront réparées et le montant sera retenu sur la caution. La vaisselle manquante sera remplacée.
7. Prestations non utilisées : tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.
8. En cas de retard pour votre arrivée, veuillez-nous en aviser : en l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient vacante 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location demeure exigé. Vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.
9. En cas d'annulation, celle-ci devra être signalée sous trois jours par lettre recommandée avec accusé de réception.

Annulation sans frais de l'inscription au 45 ème jour avant votre arrivée

- 15% de 45 jours à 30 jours avant l' arrivée
- 50% de 30 jours à 15 jours avant l' arrivée
- 75% de 15 jours à 7 jours avant l'arrivée
- 100 % moins de 7 jours avant l'arrivée.

En aucun cas les frais de dossier ne seront restitués.

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION CAMPING

1. Les arrivées pour les places de camping se font à partir de 12 heures, les départs se font avant 12 heures.
2. Les droits de location (acompte + frais de réservation) devront être réglés dès réception du contrat de location et joints à l'exemplaire à retourner sous une semaine. Un reçu de confirmation vous sera ensuite envoyé. L'acompte sera déduit du montant des redevances, mais non remboursé en cas d'annulation moins de 45 jours avant la date d'arrivée prévue.
3. Le solde du séjour devra être réglé à votre arrivée.
4. Prestations non utilisées : tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.
5. En cas de retard pour votre arrivée, veuillez-nous en aviser : en l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient vacante 48 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location demeure exigé.
6. En cas d'annulation, celle-ci devra être signalée sous trois jours par lettre recommandée avec accusé de réception.

Annulation sans frais de l'inscription au 45 ème jour avant votre arrivée

- 15% de 45 jours à 30 jours avant l' arrivée
- 50% de 30 jours à 15 jours avant l' arrivée
- 75% de 15 jours à 7 jours avant l'arrivée
- 100 % moins de 7 jours avant l'arrivée.

En aucun cas les frais de dossier ne seront restitués.